L'Affaire Milton-Parc

PAR CLAIRE HELMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR NORMAND LEBEAU

lace publique Milton-Parc vous présente un neuvième extrait du livre de Claire Helman: The Milton-Park Affair: Canada's largest citizen-developer confrontation. Le livre a été publié en 1987 chez Véhicule Press à Montréal. La traduction a été effectuée généreusement pour le compte du journal par Normand Lebeau, citoyen de Milton-Parc. Si vous n'avez pas lu les neuf premiers épisodes, vous pouvez vous les procurer en communiquant avec le journal.

Vous prendrez connaissance, au fil de la présentation de ce livre, de la détermination avec laquelle un groupe de citoyens a défendu son quartier. Les intrigues, les tractations et les pressions reliées à l'évolution de leur lutte contiennent des éléments dignes d'un récit d'espionnage.

10. LES EFFORTS DE LA DERNIÈRE CHANCE

Le CCMP avait planifié pendant l'hiver 1972 la tenue d'une manifestation concernant les maisons barricadées. C'était là le point de départ de l'action directe la plus vigoureuse et la plus longue du comité, qui tenait à profiter des problèmes financiers de plus en plus apparents d'Immeubles Concordia.

En effet la Great West Life Assurance Co. de Winnipeg et la Fondation Ford de New-York, investisseur dans le projet, commençaient à manifester de l'inquiétude. L'économie nord-américaine se portait plutôt mal et les investisseurs n'avaient pas repris confiance dans le Québec depuis les événements d'octobre 1970.

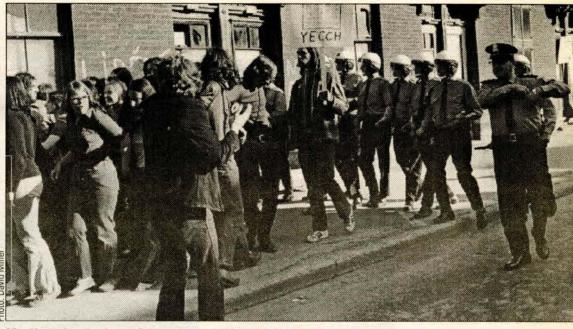
De plus dans un rapport préparé pour la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement (SCHL), un groupe d'étude accusa la politique fédérale d'habitation d'ignorer les besoins réels de la moitié de la population canadienne, soit la moins nantie. Le rapport recommandait à la SCHL d'injecter des sommes destinées à la construction de projets d'habitations à loyer modique dans la réfection et l'entretien d'habitations à prix modique déjà existantes.

Le CCMP ne pouvait choisir meilleur moment pour amener sa cause sur la place publique. Une manifestation populaire donnerait probablement lieu à des arrestations, suivies d'un procès qui fournirait au comité une occasion en or de plaider sa cause devant les médias et de s'attirer de la publicité.

Sous la direction habile de membres comme Dimitri Roussopoulos et Klaas Bylsma, le CCMP, après une préparation de deux mois, allait passer à la phase la plus critique de son existence.

Le vendredi 19 mai 1972, un jour avant la manifestation prévue par le CCMP, Immeubles Concordia annonça que la démolition avait commencé, et en effet, un entrepreneur avait fait des travaux préliminaires dès l'annonce d'Immeubles Concordia. Le lendemain, les résidents arrivèrent en grand nombre sur les lieux. L'appel à la mobilisation lancé par le journal de Milton-Parc avait porté fruits et stimulé les résidents, qui par centaines, effectuèrent des réparations, apportèrent de la nourriture et de l'argent aux «squatters» et réussirent à attirer l'attention des médias vers cet événement

Ils avaient l'intention d'occuper les maisons afin de démontrer qu'elles étaient habitables. Dans un geste symbolique, quelques-uns décidèrent de les occuper, même si l'eau et l'électricité avaient été coupées. Le lundi soir, le CCMP et ses sympathisants se réunirent afin de mettre au point une action plus directe, et qui, l'espéraient-ils, mènerait à des arrestations, afin qu'ils puissent profiter d'une tribune



Manifestation, sur la rue Prince Arthur, le 23 mai 1972.

pour faire valoir leurs arguments. L'idée de départ consistait à occuper les bureaux d'Immeubles Concordia afin de faire arrêter de 10 à 12 personnes, dont Roussopoulos et d'autres militants communautaires comme Claire Culhane et Bob Silverman, pour occupation illégale de lieux publics.

Claire Culhane fait partie de ces militantes irréductibles qui ne cessent de lutter pour la justice sociale telle qu'elles la perçoivent. Selon un de ses admirateurs, cette ancienne infirmière aux cheveux gris ayant travaillé au Vietnam, «arrivait toujours aux manifestations en compagnie d'une trentaine de personnes». Elle dirigeait une sorte «d'escouade» de manifestants, formée de militants appartenant à des groupes de lutte contre la pauvreté, de l'«American War Resisters Association» et de tous les autres groupes qui fréquentaient le campus universitaire».

Il était donc tout à fait logique pour elle de se présenter à la manifestation avec une pancarte où il était inscrit: «Finis les cratères au Vietnam, Finie la Démolition dans Milton-Parc». Fallait-il y voir un lien direct de nature financière ou politique? Claire Culhane, imperturbable, répondit: «Non, mais il s'agit de la même façon de penser...»

De nombreuses personnes soutenaient l'occupation des locaux d'Immeubles Concordia. Voici comment Lucia Kowaluk décrit la scène du 26 mai 1972:

La police arriva et encercla la foule, disposée en fer à cheval devant la porte d'entrée. Les policiers mirent soudainement à exécution ce qu'ils avaient sans l'ombre d'un doute planifié, et se tenant en rangs serrés, bras dessus, bras dessous, ils encerclèrent les manifestants et les gens qui occupaient les bureaux. Les policiers arrêtèrent tout le monde et firent monter les gens à bord des paniers à salade.

Des 59 personnes arrêtées et inculpées d'avoir troublé la paix dans un lieu privé, huit se virent innocentées et plus de vingt qui plaidèrent coupables se virent accorder une libération conditionnelle, ce qui voulait dire qu'elles n'auraient pas de dossier criminel si elles gardaient la paix suite à une période de probation.

Ils ne purent toutefois utiliser les véhicules d'information qu'ils désiraient, car les médias ne manifestèrent aucun intérêt pour la cause. La Presse ne publia qu'un seul article favorable à la cause du CCMP et The Gazette, un minuscule compte rendu. Les médias nationaux se montrèrent indif-

férents et la stratégie publicitaire planifiée en vue du procès passa pratiquement inaperçue.

Bien que tous les accusés furent acquittés, le verdict fut prononcé en vertu d'une technicalité juridique et non en rapport avec la cause sociale en question. Ce n'était pas le genre de victoire que recherchait le comité et elle fut célébrée avec peu d'éclat. Comme le souligne Andy Melamed:

Ils voulaient que leur cause soit entendue à titre de locataires possédant des droits, que l'on reconnaisse les droits des résidents.

Une fois les manifestants sous les verrous, Immeubles Concordia mit les bouchées doubles, et à la fin de juillet 1972, déjà 255 maisons avaient été démolies. La défaite semblait évidente alors qu'Immeubles Concordia entreprenait la construction de la Phase Un de son projet. Toutefois, la situation économique difficile du Québec empêcha Immeubles Concordia de réaliser son projet en totalité, et seul le tiers du secteur fut rasé afin de faire place à la tour d'habitation, à l'hôtel et à l'édifice à bureaux. Les autres édifices, voués à la démolition, tombèrent en ruines, alors qu'Immeubles Concordia se trouva confronté à des difficultés financières grandis-



